



DÉLIBÉRATION N°2018-10-05-15
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 5 octobre 2018

**POINT 15 : APPROBATION RELATIVE AU MAINTIEN DU TRAITEMENT DES
PERSONNELS DECEDES EN COURS DE MOIS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 33 voix pour le maintien du traitement du mois en cours des personnels décédés.

À Nantes, le 5 octobre 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

